



INFOLETTRE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



N°3 - Septembre 2025

La prévention du décrochage scolaire dans la classe

La médiation par l'animal, une pratique qui favorise la persévérance scolaire

L'inclusion d'animaux dans le milieu scolaire n'est pas un élément nouveau. En effet, nous avons tous, à un moment ou l'autre de notre vie, connu ou eu écho de classes incluant un aquarium, ayant quelques rongeurs ou un vivarium à insectes. Toutefois, dans les dernières années, une nouvelle forme d'inclusion de l'animal en milieu scolaire connaît un intérêt et un engouement croissant : la médiation par l'animal, aussi appelée parfois médiation animale. Cet attrait grandissant pour cette pratique pourrait notamment trouver écho avec la mouvance actuelle du milieu scolaire qui vise à **une considération plus globale de l'élève** : favoriser ses apprentissages, améliorer son attention, son bien-être à l'école, son inclusion, mais aussi adapter la pédagogie à son fonctionnement, lutter contre le décrochage, ou encore, promouvoir un investissement émotionnel dans les apprentissages.

Alors, qu'est-ce que la médiation par l'animal ? La médiation par l'animal est **une pratique reposant sur une triangulation entre intervenant, bénéficiaire(s) et animal, et consiste en une intervention individuelle ou en groupe au cours de laquelle un animal, répondant à des critères spécifiques, est introduit par un intervenant qualifié**. Elle repose sur le principe que la présence de l'animal auprès d'un humain pourrait favoriser et promouvoir son fonctionnement et son développement, et ce notamment pour des compétences que le seul environnement social humain ne permettrait pas de révéler.

A travers le monde, on peut voir que les programmes de médiation par l'animal se développent, avec une variation dans la terminologie pour désigner cette pratique selon les pays et les cultures (ex : on parle classiquement de zoothérapie dans le Canada francophone, tandis qu'en France on a délaissé ce terme délaissé au profit de médiation par l'animal, là où, dans les pays anglophones, on parlera d'interventions, activités ou encore thérapies assistées par l'animal). L'international association of human-animal interaction organizations (IAHAIO), créée en 1990, est une organisation internationale de référence dans le domaine des interactions entre l'humain et l'animal, incluant la médiation par l'animal. Cette organisation propose régulièrement une réflexion autour des contours de la pratique mais aussi des termes utilisés (cf site internet iahaio.org). En France également, chercheurs et praticiens se questionnent sur ce point. Depuis plus d'une décennie, le terme de médiation animale semble faire consensus, à la faveur des actions de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer. Mais il est de moins en moins rare d'entendre parler de médiation "avec l'animal" ou "par l'animal", suggérant que cette pratique est bien **une action conjointe**

d'un professionnel et d'un animal. Discuter des termes n'est pas anodin, car la façon dont on définit une pratique sous-tend aussi la façon dont les professionnels, le grand public, mais aussi le législateur, peuvent la percevoir. Cela est d'autant plus important qu'en France, la médiation par l'animal n'est pas encadrée par la loi, et qu'il n'existe pas de formation certifiante en lien avec l'éducation nationale.

Dans le cadre scolaire, la médiation par l'animal se doit d'être considérée comme une méthode d'intervention **s'intégrant dans une véritable stratégie pédagogique.** En effet, cette pratique ne consiste pas uniquement à simplement mettre un animal dans une classe, jouer avec lui ou faire une séance de câlinothérapie. La pratique de la médiation par l'animal vise à la réalisation d'activités et d'interventions spécifiques, ayant pour but de répondre à des objectifs pédagogiques et académiques ciblés, en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves qui en bénéficient (ex : favoriser la participation et l'intégration des apprentissages, prévenir et réduire le décrochage, améliorer l'inclusion).

Intégrer la médiation par l'animal au sein de sa pratique pédagogique se veut être **une démarche réfléchie et préparée en amont** (choix et formation de l'animal inclus, formation de l'enseignant à la pratique, préparation de l'environnement et des élèves). Mettre en place cette démarche peut par ailleurs prendre un certain temps, puisqu'elle réclame **une réflexion inter catégorielle**, en vue de pouvoir être raisonnée à l'échelle de la structure : plus qu'un projet individuel d'un enseignant, l'intégration de la médiation par l'animal doit se faire en qualité de projet d'établissement. Par ailleurs, une fois la médiation par l'animal incluse dans les pratiques de l'établissement, des efforts continuent d'être nécessaires en vue de pouvoir garantir son efficacité et sa pérennité. Cela peut notamment impliquer de régulièrement réfléchir et revoir le projet sur base de différents questionnements, comme :

- Comment garantir la continuité malgré les changements institutionnels et structurels (ex : changements administratifs, changement d'équipe, changement de direction) ?
- Comment améliorer les pratiques en place (ex : formation continue, échange de pratiques) ?
- Quelles pratiques sont à pérenniser ou abandonner (ex : retours réflexifs aux vues de l'atteinte ou non des objectifs initialement ciblés) ?
- Quels nouveaux objectifs pourraient être ciblés (ex : échanges avec l'équipe pédagogique et la direction) ?
- Comment anticiper le vieillissement de son animal, ou encore la pérennité, la modification, l'arrêt du projet ?

Découvrez dans les articles téléchargeables ci-dessous la médiation par l'animal en maternelle, en primaire, en ULIS et en lycée professionnel, avec les regards croisés des enseignants et des chercheurs.

Les pratiques de médiation par l'animal des enseignants sont analysées **par Nicolas Dollion et Marine Grandgeorge, chercheurs spécialistes de la question.**

Nicolas Dollion est **maître de conférences** à l'université de Reims. Ses recherches se concentrent sur l'interaction Humain-Animal et la médiation animale, le développement socio-émotionnel de l'enfant, le trouble du spectre de l'autisme, les bienfaits et les particularités de l'animal auprès des jeunes avec troubles du neurodéveloppement.

Marine Grandgeorge est **maîtresse de conférences** à l'université de Rennes, habilitée à diriger des recherches, ses recherches portent sur la relation humain-animal de compagnie, la médiation animale et l'apport des animaux au quotidien (dont les troubles du spectre autistique, l'épilepsie, les personnes âgées, la prison), le bien-être des animaux en médiation, ainsi que les capacités de communication et d'interactions sociales dans les troubles du spectre autistique.

nicolas.dollion@univ-reims.fr marine.grandgeorge@univ-rennes.fr

Fanny Raspotnik est enseignante depuis 2001, formée à la médiation par l'animal, elle partage son expérience de médiation canine avec deux golden retrievers (Tess et Jannah) dans **une classe de toute**

petite section, petite section et moyenne section (TPS/PS/MS) depuis septembre 2023, dans une école en milieu rural, dans l'académie de Poitiers.

<https://eduscol.education.fr/document/65358/download>

Instagram : @deux_goldens_a_la_maternelle_

Facebook : @deux.goldens.a.la.maternelle

fanny.dumureau@ac-poitiers.fr

Hélène Valentin-Padiou est **AESH porteuse d'un projet de médiation par l'animal en milieu scolaire**, conseillère en développement professionnel (CDP) à la cellule académique de recherche, développement, innovation, expérimentation (CARDIE) dans l'académie de Montpellier, et co-animatrice d'un collectif national : médiation par l'animal en milieu scolaire -MAMS-©. Elle est bénévole au sein d'une association en tant qu'éducateur canin, consultante en relation humain-chien et intervenante en médiation par l'animal auprès de divers publics dont : aide sociale à l'enfance et jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle avec troubles associés. <https://eduscol.education.fr/document/65361/download>
ce.cardie@ac-montpellier.fr

Ingrid Mouandza est enseignante d'anglais, intervenante en médiation par l'animal dans l'académie de Lyon. **Pierre Denizon** est enseignant d'histoire-géographie, coordonnateur Ulis, équicoach et médiateur équin, ainsi qu'intervenant en médiation par l'animal, dans l'académie de Lyon. **Ils travaillent avec un chien, Rico, un chameau, Tolstoï et des chevaux dans le cadre du dispositif ULIS.** Ils nous présentent le programme de médiation par l'animal développé depuis 2021 au collège Jules Vallès, à Saint-Etienne, basé sur la collaboration de quatre espèces : le chien, les chevaux, le chameau et les humains et ayant pour objectif de créer un environnement sécurisant et positif tout en favorisant une participation active en classe. Au travers de leur article, nous découvrons comment les interactions avec leurs partenaires à quatre pattes aident les élèves à gérer leurs émotions et à travailler en équipe lors d'une séance type au club hippique.

<https://eduscol.education.fr/document/65364/download>

ingrid.nelli-mouandza@ac-lyon.fr pierre.denizon@ac-lyon.fr

Delphine Hennion est enseignante PLP Mathématiques Physique Chimie au **lycée hôtelier** international de Lille et mène un projet de médiation par l'animal. Elle a été licenciée pendant de nombreuses années en agility puis, désormais, en canicross, elle a longtemps été monitrice d'éducation canine, responsable de club canin et famille d'accueil chiens/chats pour diverses associations.

Delphine Vilain est enseignante PLP de Sciences Appliquées au **lycée hôtelier** international de Lille et participe conjointement avec Delphine Hennion au projet de médiation par l'animal. Elle est passionnée de faune sauvage, notamment des félins. Elle est cavalière. Elle mène au sein de l'établissement des projets de sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore.

<https://eduscol.education.fr/document/65367/download>

delphine.bocquet@ac-lille.fr delphine.vilain@ac-lille.fr

Conclusion

Le choix de l'animal de médiation est un élément clé soulevé dans différents articles. Ce choix repose en premier lieu sur **l'adéquation du profil** (ex : comportements, personnalité) de l'animal avec les fonctions d'animal de médiation, les activités qu'il sera amené à réaliser et l'environnement qu'il va côtoyer, mais aussi avec le public auprès duquel il va intervenir. Toutefois, un autre paramètre qu'il ne faut aucunement négliger est celui de **l'adéquation des profils au sein du binôme animal-intervenant**. En effet, l'enseignant intégrant la médiation par l'animal dans sa pratique professionnelle sera bien souvent également le propriétaire de l'animal de médiation. Il l'intégrera donc dans son quotidien de vie. Ainsi, il est de prime importance de choisir un animal ayant un profil nous correspondant et avec lequel nous sommes compatibles en vue de développer avec lui une relation de qualité. Par ailleurs, cette intégration

ne doit pas être pensée comme une simple inclusion d'un nouvel animal de compagnie dans notre foyer, puisqu'**un animal de médiation se doit d'être dûment formé et son entraînement maintenu tout au long de "sa vie professionnelle"**. Son inclusion implique donc pour l'enseignant de régulièrement prévoir des temps de travail sur son temps libre permettant de garantir et maintenir la bonne formation de son animal de médiation.

En complément des ajustements qu'exige la mise en place de la médiation animale, celle-ci requiert également de l'enseignant **une posture réflexive régulière, orientée vers une amélioration continue des pratiques**. L'idéal est de concevoir ses pratiques et activités de médiation animale à partir d'objectifs pédagogiques clairement définis, tout en prenant régulièrement le temps de les évaluer de manière critique : cela implique de réfléchir aux pistes d'amélioration possibles, mais aussi de questionner la pertinence du maintien ou de l'abandon de certaines activités, au regard de l'atteinte des objectifs initiaux. Comme pour toute intervention, il est ici recommandé à l'enseignant de **fixer en amont des objectifs clairs, ainsi que d'identifier des éléments qui lui permettront d'objectivement valider ou non l'efficacité de l'intervention**.

Différents points de vigilance sont également à évoquer. Tout d'abord, l'animal et la médiation par l'animal ne sont pas des baguettes magiques qui vont résoudre tous les problèmes. Le simple fait de **placer un animal au milieu de la classe ne suffit pas à simplifier le quotidien et résoudre toutes les difficultés** des jeunes. Dans le cadre scolaire, ces activités se doivent d'être pensées en vue de répondre à des objectifs pédagogiques et scolaires. Un autre point est que tout animal, même le meilleur des animaux de compagnie, ne peut pas être inclus en médiation par l'animal. La sélection d'un animal ayant un profil et une formation adéquats pour la pratique et le public sont des éléments à ne pas négliger. Il faut aussi être capable de montrer "pattes blanches" pour une intégration sereine et sécuritaire en établissement (validation annuelle ou biennale de l'animal par un vétérinaire comportementaliste, bilan de santé régulier de l'animal, formation continue de l'enseignant à la médiation par l'animal, à l'entraînement ou au comportement animal). Ces derniers éléments peuvent par ailleurs s'avérer d'autant plus pertinents en considération de l'absence actuelle de cadrage clair concernant la médiation par l'animal en milieu scolaire.

De nombreux objectifs pédagogiques peuvent être ciblés au travers de la médiation par l'animal en milieu scolaire. Les recherches sur la question ont par ailleurs pu à ce jour démontrer **la présence d'apports non négligeables sur différents éléments d'intérêts sur le plan académique, par exemple, une amélioration de la motivation, de la participation, de l'engagement et du bien-être des élèves, ainsi qu'une réduction des comportements perturbateurs et du stress, au bénéfice de l'ensemble des élèves**. Toutefois, poursuivre les recherches sur la question est nécessaire, non seulement pour fournir de plus amples preuves de ces apports, mais aussi pour explorer d'autres champs d'apports potentiels et également affiner les pratiques en identifiant les facteurs pouvant agir sur son efficacité. Dans leur recherche, **Manon Toutain, docteur en éthologie, Nicolas Dollion (collaborateur) et Marine Grandgeorge (directrice de thèse) ont questionné les apports d'un chien d'assistance à la réussite scolaire (Ron, accompagné d'Emilie Pignard, dans le cadre d'un dispositif Ulis en collège)**. Cette recherche a montré qu'après un an d'intégration du chien d'assistance, les élèves montraient une amélioration de leurs capacités de reconnaissances des expressions faciales humaines et canines. Le Ministère de l'Éducation a par ailleurs récompensé ce programme par le prix « chercheurs en actes » en 2024. De leur côté, Nicolas Dollion, Pierre Denizon et Ingrid Mouandza collaborent actuellement dans un projet de recherche (projet MA-Ulis) visant à déterminer et investiguer différentes questions sur les apports de la médiation par l'animal en dispositif Ulis collège. Dans ce projet, des questions telles que suit seront abordées : (1) est-ce que le degré d'implication de l'animal affecte les apports ? (2) est-ce que ces apports s'étendent en classe en dehors de la séance de médiation ? (3) est-ce que ces apports incluent également la bonne intégration des apprentissages ? Ces recherches ne sont toutefois qu'un début et bien plus de réponses vont suivre...

Les actions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Accompagner les élèves sans solution après le Bac ou le CAP : un parcours au lycée Daniel Balavoine à Bois-Colombes



Des jeunes sans solution à la rentrée

Chaque année, au lycée Daniel Balavoine, nous sommes confrontés à une réalité préoccupante : plusieurs élèves se retrouvent sans solution de formation ou d'insertion après l'obtention - ou non- de leur baccalauréat ou de leur certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Ces situations peuvent résulter d'un échec au diplôme, d'une absence de réponse favorable sur parcoursup, ou encore d'une admission en école sans contrat d'alternance.

Ces jeunes, souvent désemparés, sont à un moment charnière de leur parcours, où l'absence de perspective peut entraîner démotivation, désengagement voire rupture scolaire ou sociale. Pour répondre à cet enjeu, le lycée, en lien étroit avec la mission locale, a mis en place le **parcours d'accompagnement pour les élèves sans solution**, un dispositif structurant qui vise à accompagner individuellement chaque élève sans solution. La mission locale intervient en tant qu'acteur majeur pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Nous travaillons conjointement pour construire et suivre les PAE.

Une organisation anticipée, territorialisée et coordonnée

Une stratégie pensée dans le cadre du réseau formation qualification emploi (Foquale)

Le dispositif PAE s'inscrit dans une **démarche collective portée par le réseau Foquale du bassin**. La **présentation du parcours** est effectuée conjointement par la **pilote Foquale** et la **coordonnatrice mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)** lors de réunions de bassin, favorisant une **visibilité partagée** du dispositif et une **appropriation par les établissements partenaires**.

Des **échanges réguliers entre les membres du réseau Foquale** permettent :

- le **partage d'expériences concrètes** entre établissements,
- une **harmonisation des pratiques** sur le bassin,
- une **mutualisation des outils et démarches**,
- une **adaptation plus fine des réponses aux besoins des jeunes**.

Ces temps d'échange font du réseau Foquale une **véritable force de proposition**, capable d'agir efficacement à l'échelle d'un territoire, au plus près des réalités locales. Cela permet également de repérer les situations critiques dans d'autres lycées et de diffuser les bonnes pratiques, comme l'accueil anticipé ou le suivi par un référent unique.

► Un travail d'anticipation dans les classes

Avant les résultats d'examen, la **coordonnatrice MLDS, Karima Badrouch**, intervient dans toutes les classes de terminale pour animer des séances de sensibilisation sur :

- Les issues possibles après le bac ou le CAP ;
- Les formations accessibles sans le bac ;
- Les structures d'accompagnement : **mission locale, CIO, CFA...** ;
- Les types de contrats professionnels (contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée déterminée (CDD), intérim) et les réalités du monde du travail.

L'objectif est de **préparer les élèves à anticiper une éventuelle rupture et les outiller pour prendre des décisions éclairées**.

► Un accueil individualisé à la rentrée

Dès la fin août, les **professeurs principaux recontactent les élèves sans solution**. Un accueil structuré est mis en place **avant la clôture des vœux parcoursup**, afin d'exploiter les dernières opportunités.

L'accompagnement repose sur une **équipe pluridisciplinaire**, composée des professeurs principaux (PP), de psychologues de l'éducation nationale (PsyEN), de la MLDS, du ou de la responsable du bureau des entreprises (RBDE), des missions locales, qui reçoit chaque élève en **entretien individualisé**. Un **référent unique** est désigné selon les besoins de l'élève (projet de formation, recherche d'entreprise, besoin d'accompagnement social...).

Une **salle informatique** dédiée permet de travailler concrètement sur les candidatures, les vœux parcoursup ou l'accès à des offres de formation ou d'emploi.

Des réussites, des questionnements, des perspectives

Des parcours réussis

- Hélène*, bac pro vente, reformule ses vœux et intègre un brevet de technicien supérieur (BTS) commerce international ;
- Gédéon*, sans diplôme, est orienté vers une préparation à l'apprentissage à la mission locale. Trois mois plus tard, il signe un contrat en logistique ;
- Odile*, non diplômée, explore les pistes d'aide-soignante et intègre une formation qualifiante sans le bac.

Ces situations démontrent l'efficacité de **l'accompagnement coordonné, du lien renforcé avec les partenaires**, et surtout de la **réactivité** permise par l'anticipation.

**Les prénoms ont été modifiés*

Enjeux et leviers d'amélioration

- Mieux identifier en amont les jeunes à risque ;
- Consolider les liens entre les établissements via Foquale ;
- Maintenir le **lien post-lycée** avec les jeunes une fois une solution trouvée ;
- Renforcer la place des **retours d'expérience dans les réunions de bassin** pour ajuster et améliorer les dispositifs.
- Former les enseignants à cet accompagnement.

Un levier de transformation à l'échelle du territoire

Ce **parcours** est devenu une **démarche territoriale structurée**, soutenue par le réseau **Foquale**, la **MLDS**, et l'établissement.

Il illustre comment un lycée peut **sortir de son périmètre immédiat** pour devenir un acteur de **l'insertion des jeunes dans la durée**, tout en **mobilisant l'expertise collective**.

La **MLDS joue un rôle clé** :

- animation du réseau ;
- veille sur les jeunes décrocheurs potentiels ;
- coordination avec les structures extérieures ;
- appui aux équipes internes pour garantir un suivi de qualité.

Le **lycée reste le point de repère** pour les jeunes, même après leur sortie. Il incarne la **continuité éducative**, le lien entre le **monde scolaire et professionnel**, et **oriente vers les partenaires les plus adaptés**, notamment la **mission locale**, véritable relais pour les 16-25 ans.

En conclusion

Ce parcours d'accompagnement pour les élèves sans solution, conçu au sein du **réseau Foquale**, avec une coordination étroite entre la **MLDS** et l'établissement, permet d'éviter les ruptures de parcours et de créer des réponses concertées, agiles et adaptées.

En croisant les regards, en partageant les pratiques et en travaillant à l'échelle d'un territoire, nous faisons collectivement un pas de plus vers une **école inclusive, durablement engagée dans l'insertion de tous les jeunes**.

Séverine Lecomte est proviseure du lycée Daniel Balavoine et pilote foquale bassin de Neuilly. severine.lecomte@ac-versailles.fr

Karima Badrouch est coordonnatrice MLDS Karima.Badrouch@ac-versailles.fr

Les structures de retour à l'école

Le tutorat entre pairs au lycée de la nouvelle chance (LNC) 85

Le LNC est une structure de retour à l'école (SRE) qui accueille des jeunes de 17 à 25 ans qui cherchent à raccrocher après avoir arrêté l'école sans diplôme ou avoir été très absent, et qui souhaitent obtenir un baccalauréat général (G) ou sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) en une année pour pouvoir accéder à l'enseignement supérieur.

Tutorat : Le tutorat désigne une **modalité de formation individualisée faisant intervenir une tierce personne entre l'enseignant et l'apprenant** : le tuteur.

Le tuteur peut être un autre élève de la classe, désigné par le professeur ou non.

Un tutorat a été mis en place de manière officielle à l'issue du premier conseil de classe suite au constat de grandes difficultés en mathématiques d'un de nos élèves. Nous avons cherché des solutions et celle-ci est arrivée assez rapidement, non pérenne au début, afin de voir ce que cela pouvait apporter aux élèves concernés. Les coordonnatrices du dispositif ont initié et organisé ce tutorat. Ce tutorat a été présenté de manière positive aux deux élèves, un par un, tout d'abord, et ensuite aux deux en même temps en mettant en avant le bénéfice que chacun pourrait y trouver, en valorisant la plus-value pour chacun. Nous avons d'abord proposé à l'élève tuteur, qui a accepté assez rapidement car même si cela ajoute une heure à son emploi, cela lui permet aussi de **réviser le cours en se l'appropriant**. L'élève tutoré s'est également engagé car il a compris que cela pouvait lui être bénéfique.

Nous avons choisi un créneau horaire dans la semaine, peu éloigné du cours de mathématiques pour qu'un élève aux résultats dans la moyenne puisse aider celui qui a des difficultés de compréhension. Le temps de tutorat est **inscrit dans l'emploi du temps des deux élèves**. Ce tutorat, mis en place à la suite du conseil de classe du premier semestre, a donné lieu à un bilan régulier avec les deux élèves concernés, d'une part, de manière informelle, environ toutes les deux semaines, ensemble ou non et avec le professeur de mathématiques, d'autre part, plusieurs semaines plus tard. Il a été décidé de continuer car les deux élèves montraient des progrès.



L'élève-tuteur, dont les résultats en mathématiques sont fragiles, comprend le cours mais ne travaille pas, il retient grâce à son excellente mémoire ce qui a été dit en cours mais ne réactive pas les notions. Outre le fait de le mettre en valeur et de l'aider à prendre confiance en lui, devenir tuteur lui permet de raviver les notions vues en cours et de les **ancrer** et ainsi d'améliorer ses résultats. L'élève tutoré peut mieux comprendre ce qui est expliqué car **le langage entre pairs est différent de celui, plus académique, du professeur.**

Parfois **le tutorat peut ne pas être officiel** et se mettre en place à l'occasion d'un cours : par exemple, en français, si un élève n'a pas assisté au cours complet, un autre élève lui permet de rattraper, lui explique ce qu'il a compris, retenu et pris en note pendant la séance. L'élève absent auparavant peut ainsi obtenir le cours manqué, l'élève tuteur s'approprie la séance en l'expliquant, l'apprend et révise déjà des notions pour les épreuves à venir. L'enseignant bénéficie également du tutorat entre pairs car il n'a pas besoin de ralentir son cours pour reprendre ce qui a déjà été fait, tout en restant disponible pour répondre à des questions de compréhension ou éclaircir des éléments. L'élève absent peut revenir en classe sans être perdu.

Nous ne faisons pas de formation en tutorat, nous laissons nos collègues inventer et nous leur présentons le LNC comme **incubateur d'innovations pédagogiques.**



Certaines années, le tutorat ne fonctionne pas bien. Nous avons constaté qu'il est essentiel que chacune des deux parties (tuteur et tutoré) s'y retrouve. **Lorsque le bénéfice est réciproque le tutorat n'est pas une contrainte** mais une clé pour progresser, d'où l'intérêt de ne pas nécessairement choisir des tuteurs « très bons élèves ». Néanmoins, si ceux-ci sont volontaires et prêts à s'engager sur plusieurs séances, il est important de ne pas brimer les énergies, les envies car même les bons élèves ont besoin de vérifier leurs compétences et prendre confiance en eux.

Un seul binôme de tutorat peut créer de l'entraide dans un groupe et faire des émules. **Quand deux élèves travaillent ensemble, plusieurs élèves dans la même salle se mettent souvent à deux pour travailler,** par imitation, sans que rien ne leur soit imposé. Par ailleurs, si les deux élèves en binôme réussissent, ils peuvent expliquer aux autres, et ainsi de nouvelles paires se construisent.

Perspectives

Nous continuerons le tutorat entre pairs autant que cela sera nécessaire et que cela permettra aux élèves de progresser et de prendre confiance en eux.

Le bilan en équipe et avec les jeunes est positif.

Cette pratique essaime dans la structure d'accueil car l'une des coordinatrices du LNC est aussi enseignante en lettres dans une classe de première au profil sportif sur le lycée, elle a mis en place un système qu'elle a appelé « **mentorat** ». Elle a placé pendant plusieurs mois, à l'issue de la réunion parents-professeurs, un élève peu engagé dans la discipline à côté d'une élève à besoins particuliers (dyslexie importante) très scolaire, qui souhaite devenir professeure des écoles et qui redouble d'efforts pour parvenir à la moyenne. Elle a proposé cette idée à chacun des deux élèves devant leurs parents en précisant que cela n'était qu'un essai. L'élève tutorée a progressé de manière fulgurante et l'élève tuteur a pris confiance en elle et s'est épanouie, même si ses résultats ne s'en sont pas ressentis. Quand l'élève tutorée a gagné en autonomie face au travail scolaire et que ses résultats scolaires ont atteint un niveau acceptable, elle s'est détachée de son mentor.

Avec la même classe, il a été réalisé une séance d'une heure de mentorat en accompagnement personnalisé, en ciblant dix élèves en grande difficulté à l'issue de l'oral blanc. Chacun a bénéficié d'un mentor désigné dans la classe pour reprendre les fragilités ciblées par les collègues à l'oral blanc. Tous les binômes ne travaillaient pas sur le même axe (présentation de la lecture cursive, faire une fiche pour l'oral, rédiger une introduction ou une conclusion, revoir la grammaire...). Cela a permis au professeur de pouvoir **accompagner les élèves de manière plus ciblée**.

Les collègues qui interviennent sur le dispositif disent **changer leurs pratiques**, parfois inconsciemment, lorsqu'ils regagnent les classes hors dispositif LNC. On peut donc parler de **porosité entre le LNC et la classe ordinaire à 35 élèves**.

Sylvie CHARTIER et Annabel FOUQUET-LEFRANC

Coordonnatrices Lycée de La Nouvelle Chance 85, lycée Pierre MENDES-FRANCE

PSylvie.Chartier@ac-nantes.fr annabel.fouquet-lefranc@ac-nantes.fr

Inc.85@ac-nantes.fr

Ressources

Parution de la revue de l'institut Bertrand Schwartz, de l'union nationale des missions locales (UNML)

L'Institut Bertrand Schwartz a pour ambition de produire des réflexions pour nourrir, au niveau national, l'action du réseau des missions locales et de ses partenaires publics, associatifs et économiques sur les questions de jeunesse et au bénéfice de l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie et leur émancipation.

Pour répondre à ses objectifs, **l'Institut a notamment décidé en 2023 de créer une Revue** qui portera sur des thématiques à enjeux forts pour le réseau et son public.

La proportion de jeunes accueillis en mission locale sortis du système scolaire sans certification validée ou sortis en cours de premier cycle ou ayant abandonnés un CAP avant la classe terminale est assez stable chaque année et, en 2024, elle est de 50,3 %. Les missions locales et l'éducation nationale sont aujourd'hui dans un partenariat construit, de plus en plus ambitieux. Qui dit partenaires dit enjeux communs et responsabilités partagées. Fort de ces constats, le conseil d'administration considère qu'il est indispensable de questionner le système scolaire au bénéfice des jeunes. Il a donc décidé de consacrer cette première édition à la question des ruptures de scolarité.

La dynamique éditoriale a démarré autour d'une journée séminaire en présence de Philippe Meirieu et de Pierre-Yves Bernard, qui nous ont accompagnés dans nos questionnements et cheminements



Des ruptures de scolarité
au retour d'équilibre

LA REVUE DE L'INSTITUT
Bertrand Schwartz

intellectuels. Un « chemin de fer » en a émergé.

Pierre-Yves Bernard nous a fait l'honneur d'accepter d'être coordonnateur de ce numéro.

L'étape suivante a été d'identifier des chercheurs ou des spécialistes puis de les convaincre de participer à la réalisation d'une Revue qui n'existait pas encore.

Nous avons bâti notre propos autour de quatre grandes parties.

- Dans un premier temps nous avons souhaité faire **une mise en perspective historique des idées pédagogiques et du principe de l'universalité de l'éducation**. Ce regard en arrière a pour objectif de contextualiser l'émergence des notions d'échec scolaire et de décrochage dont nous faisons également un bilan chiffré actuel.

- Les deux parties suivantes **explorent les mécanismes du décrochage** :
 - o D'abord il y a ce que nous avons appelé « de l'engluement au lâcher-prise » qui étudie des ingrédients de la rupture.
 - o Puis, la partie nommée « de la rupture au pouvoir d'agir » se concentre sur l'après rupture.
- Et enfin une dernière partie « Ressources et propositions – De nouveaux repères » pose un regard sur **des options alternatives au sein de l'école ou en dehors**.

Des paroles de jeunes, recueillies en réponse à un appel à contribution national par les professionnels des Missions Locales du Bassin d'emploi Granvillais, de Charleville-Mézières, Est Var, Haute Garonne, L'Aigle Mortagne, Montpellier Méditerranée Métropole, Rhône Argence, Sémaphore Mulhouse Sud Alsace, Toulouse et Vignoble Nantais, ponctueront notre propos. Ce qui fait de cette Revue une invitation à toutes et à tous : Venez réfléchir avec nous, avec les jeunes, des stratégies pour construire ensemble d'autres chemins dans l'école et après l'école.

Amel Kouza est responsable de l'Institut Bertrand Schwartz akouza@unml.info

Vous pouvez lire ce numéro dans la partie #03Revue <https://www.unml.info/nos-actions/institut-bertrand-schwartz/publications/>

Un premier numéro spécial consacré au décrochage scolaire et universitaire

Le décrochage scolaire reste, malgré les avancées récentes, un enjeu central pour les politiques éducatives. S'il tend à diminuer statistiquement, ce phénomène persiste dans de nombreuses formes et contextes, touchant des jeunes aux profils variés. Il ne se limite pas à une sortie prématurée du système éducatif, mais reflète un processus complexe et multifactoriel.

C'est dans cette perspective qu'un premier numéro spécial de la revue scientifique L'Orientation scolaire et professionnelle (vol. 54, n°1) a été entièrement consacré à la question du décrochage. Ce premier numéro thématique explore **les multiples facteurs** – qu'ils soient d'ordre psychologique, sociologique, éducatif ou économique – susceptibles de conduire au décrochage scolaire. Il s'intéresse également aux **différentes réponses apportées**, qu'il s'agisse de dispositifs éducatifs, d'actions sociales ou d'initiatives politiques innovantes, visant à prévenir ce phénomène ou à y apporter des solutions. L'ensemble des contributions s'inscrit dans **une approche pluridisciplinaire, à la croisée de la psychologie, de la sociologie et des sciences de l'éducation**.

Ce numéro montre que **les trajectoires de décrochage ne sont pas linéaires** : elles peuvent donner lieu à des rebonds, **à condition que les jeunes rencontrent des adultes disponibles, des environnements soutenant, et des espaces leur permettant de reconstruire du sens**.

[Décrochage scolaire et universitaire - Introduction](#)

[54/1 | 2025 Décrochage scolaire et universitaire](#)



Katia Terriot est maîtresse de conférences en Psychologie et Directrice adjointe de l'Inetop, Co-Rédactrice en chef de la revue OSP, Responsable du M1 Psychologie de l'Orientation et du Travail, Membre du CRTD, équipe Inetop-Psychologie de l'orientation <https://inetop.cnam.fr/master-1-psychologie-de-l-orientation-et-du-travail-1188161.kjsp?RH=inetomaster>

Contact

Rédacteur en chef : Philippe Lebreton

Rédactrice-coordonnatrice : Émeline Porthé

Pour tout renseignement et proposition d'articles, merci de contacter emeline.porthé@education.gouv.fr

Vous recevez cette lettre car vous êtes abonné à l'infolettre persévérance scolaire. Souhaitez-vous continuer à recevoir l'infolettre persévérance scolaire ? [Abonnement/Désabonnement](#)

À tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 15 et suivants du RGPD). Pour consulter nos mentions légales, [cliquez ici](#).